

SÉANCE LUNDI 3 MARS 2014

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 3 mars 2014 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Yves Germain, Vincent Mainville, Marcel Dubé, Jean-Pierre Allard et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2014-03-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014.
- 4) Adoption du registre de chèque du mois de février 2014.
- 5) Avril mois de la jonquille.
- 6) Devis pour soumission – ouverture chemin d'hiver (2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.
- 7) Cré Laurentides – Institut du transport électrique.
- 8) Contrat horticulture.
- 9) Nomination d'un représentant comité des revenus Supralocal de Rivière-Rouge.
- 10) Chemin des 4 fourches – Route 117: 1) Élargissement bretelles d'accès
2) Stationnement incitatif
- 11) Programme subvention salariale – Emploi Québec
- 12) Reddition de compte – Programme d'aide à l'entretien du réseau local (MTQ)
- 13) Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- 14) MTQ - suite à donner à l'expérience des bollards.
- 15) Croix rouge – Services aux sinistrés.
- 16) SDRK.
- 17) Divers :
 - Carnaval Tournoi hockey sur glace
 - Tournoi de pêche – 8 mars 2014
 - Motel Ours Bleu
- 18) Période de questions.
- 19) Levée de la séance.

Adoptée

2014-03-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014

Procès-verbal

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 février 2014 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2014-03-03

ADOPTION REGISTRE DE CHÈQUE DU MOIS DE FÉVRIER 2014

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard

Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre de chèques du mois de février 2014 soit :

- le registre de chèques général, portant les numéros C1400056 à C1400096, totalisant 44 080.75\$ et portant sur la période du 1^{er} au 28 février 2014;
- le registre de chèques salaires, portant les numéros P1400037 à P1400043 (élus) totalisant 3 418.74\$ et les numéros P1400033 à P1400036 et les numéros P1400044 à P1400058 (employés) totalisant 7 394.00\$ et portant sur la période du 1^{er} au 28 février 2014;

Adoptée

2014-03-04

AVRIL- MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

CONSIDÉRANT QUE la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

CONSIDÉRANT QUE soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes «Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. »;

CONSIDÉRANT QUE l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à l'aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Germain

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

2014-03-05

OUVERTURE CHEMIN D'HIVER – SOUMISSION (2014-2015, 2015-2016 ET 2016-2017)

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Lac-Saguay demande des soumissions pour l'ouverture des chemins d'hiver (2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) et que les mêmes devis de 2009 à 2013 servent pour les instructions aux soumissionnaires.

Adoptée

Note : L'ouverture des soumissions se fera jeudi le 27 mars 2014 à compter de 13 :30 et le Conseil municipal prendra la décision lors de la séance régulière du 7 ou le 14 avril 2014.

2014-03-06

INSTITUT DU TRANSPORT ÉLECTRIQUE DU QUÉBEC DANS LES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports, annoncée par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, la création d'un **institut du transport électrique (ITÉ)** doté d'un budget de 35 M\$ sur 3 ans est une mesure phare, dont la mise en œuvre est prévue dans tous premiers mois de l'année 2014;

CONSIDÉRANT QU' afin de s'assurer que l'ITÉ réponde bien aux besoins et aux attentes, tant de l'industrie que du milieu de la recherche, le ministère du Conseil exécutif a mis sur pied un comité de travail pour élaborer un plan d'affaires et remettre ses recommandations au gouvernement, au plus tard le 14 février 2014.

CONSIDÉRANT QU' un projet **d'institut du véhicule avancé** a déjà été mis de l'avant par un regroupement unique d'expertises issues de la région des Laurentides constituée du Centre National de Transport Avancé (CNTA), de l'institut du transport avancé du Québec (ITAQ), de PMG Technologies et d'un consortium national FPIInnovations;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à construire à Blainville, dans le voisinage immédiat du seul centre d'essais pour véhicules automobiles au Canada doté d'installations évaluées à 250 millions \$, un « Centre d'expertises et de services de classe mondiale » et que celui-ci pourrait devenir une composante majeure et l'écosystème innovant en électromobilité de la grande région de Montréal, en symbiose avec les pôles, les grappes et les créneaux du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les intervenants industriels estiment que la localisation d'un complexe multifonctionnel, regroupant des expertises de pointe et des espaces locatifs (ateliers et bureaux) adjacents aux installations du Centre d'essais pour véhicules automobiles (CEVA) à Blainville dans les Laurentides, répond à un besoin structurel pour le développement de leurs marchés;

CONSIDÉRANT QUE la région des Laurentides travaille depuis 1996, grâce au Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CÉVEQ), sur l'électrification des transports et que la fermeture de GM à Boisbriand, en 2002, a depuis incité les industriels du secteur automobile à diversifier leurs activités vers l'électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a reconnu officiellement, en 2003, un créneau d'excellence en transport terrestre avancé de la région des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Germain
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité
Que la municipalité de Lac-Saguay appuie l'implantation de l'institut du transport électrique à Blainville dans les Laurentides mis de l'avant par le CNTA, l'ITAQ et FPIInnovations.

Adoptée

2014-03-07

CONTRAT HORTICULTURE – ENTRETIEN DES SITES MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité
D'accorder le contrat de service pour l'entretien des sites de la municipalité à Ferme Horticole Lac-des-écorces au montant de 2 873.23\$ pour entretien estival et 3 449.25\$ pour taille et entretien des haies taxes incluses, des spécifications sont inscrites dans le formulaire des soumissions.

Adoptée

2014-03-08

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS SUR LE COMITÉ DES REVENUS SUPRALOCAL DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité
De procéder à la nomination de monsieur Yves Germain, conseiller municipal et Richard Gagnon, directeur-général à titre de représentants de la municipalité de Lac-Saguay sur le comité des revenus de l'aréna en tant qu'équipement supralocal (pour le centre sportif et culturel de Rivière-Rouge (CSCVR).

Adoptée

2014-03-09

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – ÉLARGISSEMENT DE LA BRETELLE D'ACCÈS SUR LA 117 – chemin des Quatre Fourches

CONSIDÉRANT QUE la Route 117 est reconnue Transcanadienne;

CONSIDÉRANT QUE le débit journalier moyen annuel est d'environ neuf mille huit cents (9 800) véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le débit journalier durant la saison estivale est à plus de treize mille (13 000) véhicules;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage de véhicules lourds qui y circulent est de quinze pour cent (15%);

CONSIDÉRANT l'accès du chemin des Quatre-Fourches, à l'intersection de la Route 117, direction nord;

CONSIDÉRANT QUE ce tronçon est à l'intérieur d'une courbe et au bas d'une pente très prononcée;

CONSIDÉRANT le nombre d'accidents mortels au fil des ans (en statistiques);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité

De demander au ministère des Transports l'élargissement et le prolongement de la bretelle d'accès, sur la Route 117 Nord, afin d'emprunter le chemin des Quatre-Fourches en toute sécurité.

Il est de plus résolu de faire parvenir cette résolution au ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, à Mme Sylvie Laroche, directrice des Laurentides-Lanaudières, M. Mario Hamel, directeur du bureau de Mont-Laurier, ainsi qu'à notre député provincial, M. Sylvain Pagé.

Adoptée

2014-03-10

DEMANDE AU MRN ET AU MTQ L'INSTALLATION D'UN STATIONNEMENT INCITATIF POUR LE COVOITURAGE

CONSIDÉRANT QUE dans notre région, de plus en plus de personnes optent pour le covoiturage;

CONSIDÉRANT QUE quelques personnes ont pris l'habitude de laisser leur voiture en bordure de la route sur le chemin des Quatre-Fourches, tout près de la route 117, afin de faire du covoiturage;

CONSIDÉRANT QU' à cet endroit, des terres publiques appartenant au Ministère des Ressources naturelles sont contiguës au chemin des Quatre-Fourches et à la route 117;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité

De demander au ministère des Ressources naturelles (MRN) et au ministère des Transports du Québec (MTQ) la possibilité d'installer, au coin du chemin des Quatre-Fourches et de la route 117, un stationnement incitatif pour le covoiturage.

Il est aussi résolu de faire parvenir cette résolution au :

- 1) Ministère des Ressources naturelles
 - Madame Martine Ouellet, ministre
 - Monsieur André B. Lemay, DRG EMM-LLL
 - Monsieur Georges Laferrière, chef UGRN des Laurentides
- 2) Ministère des Transports du Québec
 - Monsieur Sylvain Gaudreault, ministre
 - Madame Sylvie Laroche, directrice des Laurentides-Lanaudière
 - Monsieur Mario Hamel, directeur du bureau de Mont-Laurier
- 3) Député provincial, monsieur Sylvain Pagé

2014-03-11

PROGRAMME SUBVENTION SALARIALE – EMPLOI QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité
De faire la demande auprès d'Emploi Québec pour une subvention salariale au montant de (6 440.\$) et de mandater Richard Gagnon directeur-général pour signer la demande.

Adoptée

2014-03-12

MTQ – REDDITION DE COMPTE 2013

ATTENDU que le Ministère des Transports a versé une compensation de 96 367.\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B dûment complétée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Lac-Saguay informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et nomme la firme Guilbault Mayer Millaire Richer inc pour la présentation de la reddition de compte 2013.

Adoptée

2014-03-13

AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseiller Vincent Mainville dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance du conseil un règlement d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Adoptée

2014-03-14

MTQ – SUITE À DONNER À L'EXPÉRIENCE DES BOLLARDS

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité

De vérifier auprès de MTQ qu'elle est la suite qui sera donnée à l'expérience des bollards en 2013.

Adoptée

2014-03-15

CROIX-ROUGE – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE «SERVICES AUX SINISTRÉS»

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville
Et résolu à l'unanimité

De mandater la mairesse Francine Asselin-Bélisle et le directeur général Richard Gagnon pour signer le renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés» (150.\$ / année).

Adoptée

2014-03-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard

Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20 :25h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2014-03-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse